

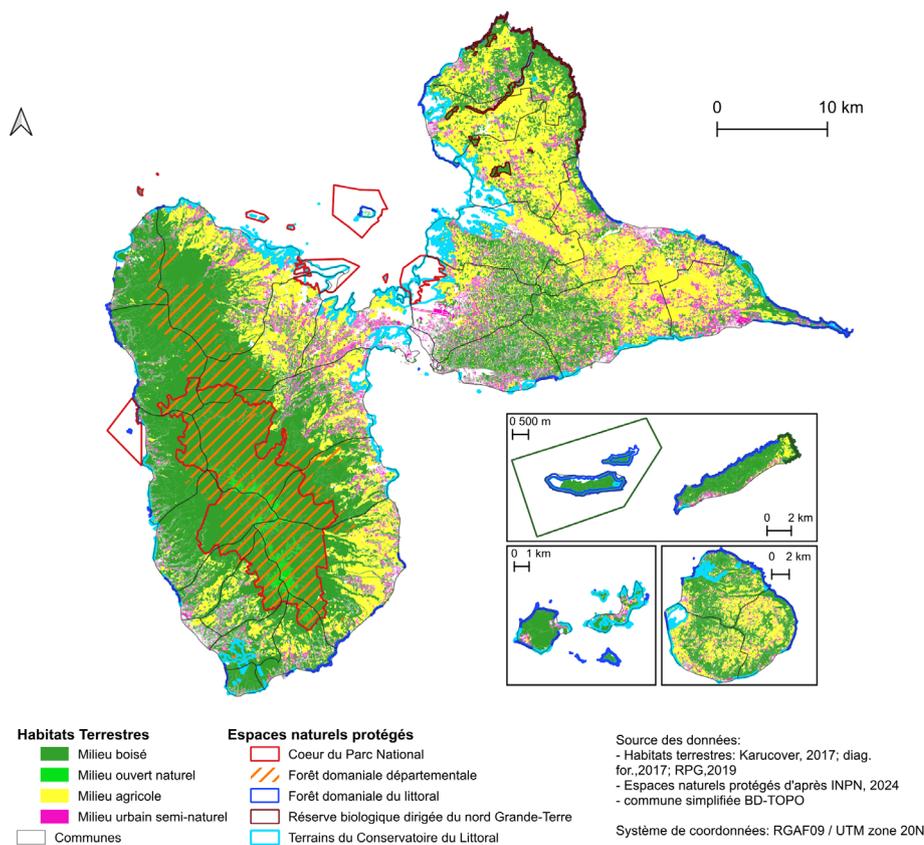
MILIEUX TERRESTRES DES ILES DE GUADELOUPE



CONTEXTE

L'archipel de Guadeloupe, composé d'îles volcaniques et calcaires s'étendant sur **une superficie de 162 800 ha**, regroupe l'ensemble des habitats présents dans les Petites Antilles. **De nombreux facteurs, tels que la composition des sols, l'exposition et l'altitude, sont à l'origine de cette diversité**, offrant des habitats variés comme les forêts sèches de Grande-Terre, île calcaire, et les forêts humides des zones volcaniques et montagneuses de Basse-Terre. Les paysages sont également façonnés par **l'agriculture et l'urbanisation**, qui forment des espaces semi-naturels dégradés,

dominés par des espèces exotiques envahissantes et des espèces domestiques, destinées à l'alimentation ou à l'ornement pour la flore, et à l'agrément pour la faune. **Les habitats naturels encore préservés en Guadeloupe constituent des réservoirs de biodiversité¹, abritant une faune et une flore exceptionnelles.** De nombreuses espèces, comme les poissons et les chauves-souris, dépendent de ces différents milieux au cours de leur cycle de vie, **d'où l'importance de préserver la continuité entre les réservoirs par des corridors écologiques².**



◀ **Figure 1 :**
Carte des habitats terrestres des îles de Guadeloupe.

¹ Espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non menacée, est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos), et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante.

² Les corridors ou couloirs écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Source : Portail trame verte et bleue

Milieux boisés et ouverts naturels

TERRAINS
≈ 113 000
DE FOOT

L'archipel de Guadeloupe est le territoire le plus boisé des Petites Antilles avec **49,9 %** de son territoire composé de milieux boisés (hors mangrove et forêt marécageuse – abordés dans le panorama milieux humides). On y retrouve des milieux boisés naturels et semi-naturels qui s'étagent en fonction de l'altitude de l'île, de la mer jusqu'aux sommets de la Basse-Terre. Ce n'est pas moins de **2400 espèces végétales** décrites qui côtoient ces habitats, dont **47 seulement sont protégées pour 256 espèces menacées d'extinction**.

► **Tableau 1** : Surface (ha) des différents milieux boisés.
NE : non évalué et inclus dans les forêts primaires respectives
Source : Carte écologique, 1995 ; Diagnostic forestier, 2017

Typologie	carte écologique des forêts primaires (en ha)*	État forestier en 2017 (en ha)
Forêt littorale	NE	375
Forêt xérophile	71 147	22 543
Forêt mésophile	25 166	6 431
Forêt ombrophile	36 630	28 752
Forêt altimontaine et fourré d'altitude	10 163	6 675
Forêt sylvicole	NE	3 556
Forêt secondaire (hors sylvicole)	NE	12 869
Milieux boisés totaux (hors mangrove et forêt marécageuse)	143 106	55% 79 312

*indique la surface théorique des forêts de Guadeloupe, réduite par le développement urbain et agricole aux mesures de 2017.

Milieux altimontains



Présents en Basse-Terre, composés par des formations basses forrestières ou ouvertes et des fourrés arbustifs (Mangle montagne), de prairies (Fleur-montagne), de mousses et de lichens.

-75%

Présente en Basse-Terre, composée d'espèces comme l'Acajou blanc, le Bois d'orme et le Courbaril.

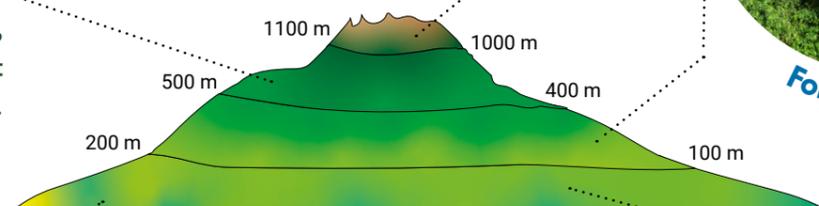


Forêt mésophile

Forêt ombrophile



Présente en Basse-Terre, dominée par des arbres de grande taille comme le Gommier blanc et une végétation luxuriante, riche en fougères et épiphytes.



Forêt littorale



Présente en arrière plage, composée d'espèces comme le Raisinier bord de mer et le Mancenillier.



Présente en côte-sous-le-vent, en Grande-Terre et dans les îles du Sud ; composée d'espèces comme le Bois-cannelle et le Poirier-pays.

-79%

Forêt xérophile



Milieux agricoles

TERRAINS
≈ 67 000
DE FOOT

L'agriculture représente un enjeu économique majeur pour le territoire, avec trois grandes monocultures dominantes : la canne à sucre, la banane, et plus récemment, le melon. Ces cultures ont été établies au détriment des forêts primaires, et sont aujourd'hui considérées comme des habitats semi-naturels et donc dégradés. En 2022, près de **22 624 ha** étaient en friche ou en pâturage, représentant environ **56 %** des surfaces agricoles utilisées du département (Memento 2022, Agreste). Les espaces agricoles diminuent, les surfaces toujours en herbe étant souvent requalifiées en zones urbaines et rarement restaurées en faveur des forêts primaires.

	2011	2019	2022	Evolution 2022/2011
SAU exploitation (ha)	31 401	29 614	31 550	0,47%
Dont STH exploitation (ha)	10 299	8 961	11 242	9,16%
STH hors exploitation + jardins/verges (ha)	27 856	20 600	15 382	-44,78%
SAU département (ha)	59 257	49 714	46 932	-20,80%
Pourcentage du territoire	36,40%	30,54%	28,83%	

▲ **Tableau 2** : Évolution des surfaces agricoles de 2011 à 2022.
SAU : Surface agricole utilisée & STH : Surface toujours en herbe
Source : Memento de la statistique agricole 2011, 2020, 2022, Agreste



Milieux agricoles avec cocoteraie, bananeraie, maraîchage et friches
© Catherine Hermant (ARBIG) ▲

Milieux urbains semi-naturels

TERRAINS
≈ 15 000
DE FOOT

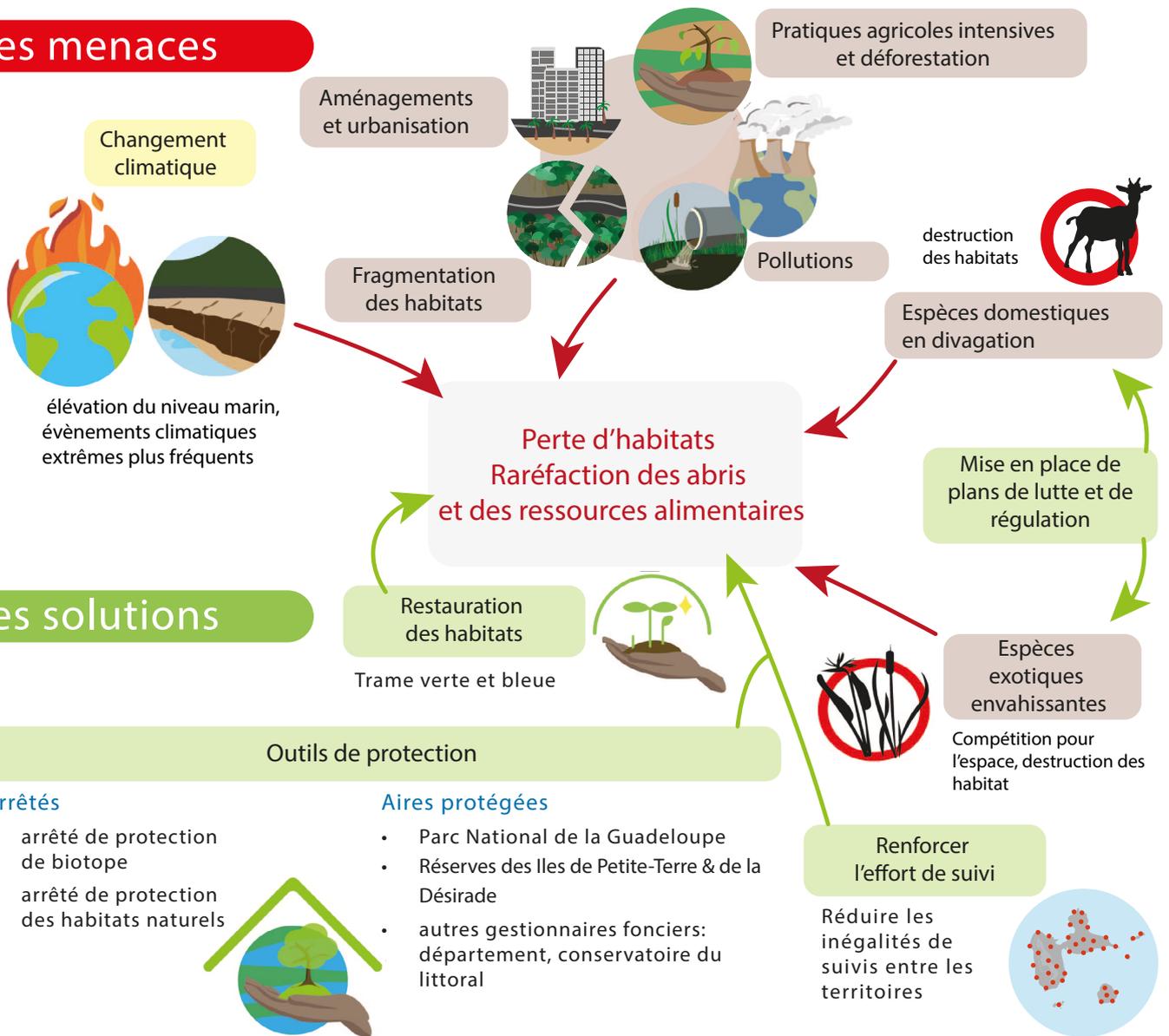
L'urbanisation a également contribué à la disparition de nombreux habitats naturels. Aujourd'hui, **12,9 %** du territoire est urbanisé (Karucover, 2017), dont près de la moitié est composée d'espaces semi-naturels, couvrant environ **10 700 ha**. Ces espaces incluent jardins, parcs et espaces verts, dominés par des espèces introduites, ornementales ou parfois envahissantes, telles que le Quenettier, le Prunier de Cythère ou le Papayer. Ils abritent de nombreuses espèces animales, principalement exotiques, voire envahissantes, adaptées au milieu urbain, comme la Tourterelle turque et l'Iguane commun. Les espèces natives, animales ou végétales, y subissent des pressions importantes et sont souvent isolées des principaux réservoirs de biodiversité.



▲ Parc urbain à Vieux-Habitants
© Darlionei Andreis

→ Pour restaurer ces espaces naturels et renforcer la biodiversité de l'archipel, il est essentiel de favoriser la présence et le retour des espèces natives, tout en réaffirmant l'importance du patrimoine naturel du territoire. Cela implique également de réduire les pressions d'origine anthropique et de mettre en place des programmes de gestion et de restauration adaptés.

Les menaces



▲ **Figure 2 :** Principales menaces des habitats terrestres et solutions locales à apporter.

Les flèches rouges indiquent les menaces, tandis que les flèches vertes représentent les solutions. Les pressions naturelles sont encadrées en jaune, les pressions d'origine humaine en marron, et les solutions en vert.

À PROPOS DU PANORAMA

Données sources

Carte écologique 1995, Atlas zone humide 2007, Karucover 2017, Diagnostic forestier 2017, RPG 2019, BD_TOPO, Memento de la statistique agricole 2011, 2020, 2022, Agreste.

Limites

Les données présentées dans ce document reflètent l'état des connaissances disponibles à ce jour. Elles peuvent évoluer en fonction des nouvelles informations collectées. Dans certains cas, des données issues de plusieurs sources peuvent être agrégées, ce qui peut introduire un biais. Il peut être réduit grâce à l'harmonisation des données récoltées.

Références bibliographiques

- Plantes, milieux, et paysage des Antilles françaises. Claude Sastre et Anne Breuil. Parthénope Collection.
- UICN Comité français, OFB & MNHN (2019). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitres flore de Guadeloupe. Paris, France.

Rédactrices

- Dr Catherine Hermant (Responsable du pôle Observatoire Régional de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe (ORBIG))
- Mme Lisel Loschenkohl (Chargée de mission valorisation des données et productions de l'ORBIG)

Partenaires associés



SITES UTILES

- <https://atlas.karunati.fr/>
- <https://naturefrance.fr/articles-thematiques-et-milieux>
- <https://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/des-connaissances/patrimoines-naturels/les-milieux>